



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

intégration en milieu scolaire

Question écrite n° 51552

Texte de la question

M. Francis Hillmeyer attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les difficultés d'intégration scolaire auxquelles se heurtent les enfants atteints d'un handicap sensoriel. Les services de soutien dispensés par des personnels spécialisés sont quantitativement très insuffisants pour aider les enseignants à intégrer dans leur propre classe des enfants souffrant de ces difficultés. Ainsi par exemple, selon le rapport du 20 septembre 2000 « Situations de handicap et cadre de vie » présenté par le Conseil économique et social, à peine la moitié des départements français sont dotés d'un service de soutien en faveur des enfants aveugles. Il souhaiterait en conséquence connaître la position du Gouvernement sur ce constat, ainsi que les solutions qu'il entend mettre en oeuvre pour remédier à ces carences.

Données clés

Auteur : [M. Francis Hillmeyer](#)

Circonscription : Haut-Rhin (6^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51552

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 octobre 2000, page 5590